



L'offre de service du **Pôle droit social et négociations collectives** de l'UNML

L'Union nationale des Missions Locales accompagne ses adhérents en matière de droit social, au travers des actions proposées par son Pôle droit social et négociations collectives. Ces actions sont proposées régulièrement par voie de courriel ou sur demande spécifique.



Conseiller et sensibiliser

Conseiller les adhérents exclusivement en doit du travail et droit de la sécurité sociale dans les rapports entre employeurs et salariés

THÈMES TRAITÉS :

- Relations individuelles (conclusion, exécution, rupture du contrat de travail)
- Relations collectives (accord collectif, IRP ...)



INFORMER ET OUTILLER

Le Pôle oeuvre quotidiennement pour vous fournir les information juridiques les plus précises et actualisées en mettant à votre disposition :

- une veille juridique : idententification des nouvelles dispositions en droit du travail et leurs répercussions sur les structures,
- une newsletter juridique mensuelle,
- des fiches techniques, FAQ et notes sur des points juridiques.

Le Pôle assure également le suivi, la relecture et la validation des **offres d'emploi** déposées par les structures



Accompagnement juridique renforcé et individualisé

Vous rencontrez de nouveaux enjeux juridiques dans votre structure et/ou vous souhaitez approfondir des thématiques de la CCN ? Cet accompagnement vous permettra d'échanger avec deux juristes en droit du travail de l'UNML.

où? En visio ou en présentiel.

DURÉE? 1 demi-journée (matin ou après-midi). **OBJECTIFS:** Échanger et approfondir les thèmes et les problématiques rencontrées au sein de la structure



Journée de sensibilisation

Vous êtes nouveau directeur ou cadre de direction dans le réseau ? Cette journée vous permettra de découvrir les spécificités de la CCN et d'échanger avec les autres directeurs.

où? En présentiel.

DURÉE? 1 jour et demi. **OBJECTIFS:** Présenter le réseau, le fonctionnement d'une association et les spécificités de la CCN

LES JURISTES EN DROIT SOCIAL DE L'UNML

DIRECTRICE



Julie Collomb

RESPONSABLE



Bryan Defer

JURISTES



Marie Déjean



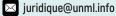
Fabien Lesne



Delphine Moussa

CONTACTER LE PÔLE

Les présidents, directeurs et cadres de direction par délégation de responsabilité (sous réserve que la question posée ne les concerne pas directement) peuvent contacter le Pôle :





Du mardi au jeudi : 9h-12 et 14h-16h. Les lundi et vendredi : 14h00-16h30

La Mission Locale doit se munir de son numéro adhérent avant de contacter le Pôle

